

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT  
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**SOUS-AMENDEMENT**

N° 1802

présenté par

M. Jacobelli, M. Allisio, Mme Auzeanot, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain,  
M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet,  
M. Buisson, M. Cabrolier, M. Catteau, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin,  
Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz,  
Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Galzy,  
M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon,  
M. Guiniot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Hébrard, M. Jolly, Mme Laporte,  
Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir,  
M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez,  
Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache,  
M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris,  
Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-  
Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck,  
M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli et M. Villedieu

à l'amendement n° 302 du Gouvernement

-----

**ARTICLE 2****RAPPORT ANNEXÉ**

À la suite de l'alinéa 19, insérer un alinéa ainsi rédigé :

« · Avion de transport stratégique ;

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'absence d'une capacité aérienne de transport stratégique est une faille capacitaire réelle qui impacte directement notre indépendance et notre souveraineté. En effet, quand nous ne pouvons utiliser la voie maritime, nous sommes contraints de passer par des prestations de service ou par le

bon vouloir de nos alliés pour projeter nos matériels lourds sur un théâtre d'opération. Un projet d'A380-800F cargo porté par Airbus avait été lancé puis annulé en 2007. Cet avion à la capacité d'emport de 150 tonnes serait aujourd'hui un atout précieux. Il y a désormais urgence à affiner les besoins sur cette thématique et, en conséquence, lancer un programme souverain pour combler cette faille, c'est le sens de cet amendement.